

## **Appel à communication**

**Colloque 27 et 28 mai 2024**

**Faculté d'éducation – Université de Montpellier**

LIRDEF Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation (UM-UM3)

CEDRHE centre d'histoire de l'éducation de la faculté d'éducation de l'UM

En collaboration avec le PAJEP (pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire)

### **Pratiques pédagogiques de l'éducation populaire : histoires et actualités d'un projet politique**

#### **Argumentaire**

En évoquant le terme d' « éducation populaire », il est chose commune et courante de mettre en exergue sa nature polysémique. Cette indéfinition, comme le souligne Emmanuel de Lescure, Laurent Besse et Emmanuel Porte dans un récent rapport de l'INJEP, semble être la résultante de la diversité de ses pratiques, faisant ainsi de cette expression un « terme valise » (Tétard, 2007). L'absence de définition dite académique, confiant un caractère nébuleux à l'éducation populaire, peut donc flouter ses champs d'intervention et ainsi complexifier une lecture précise et partagée de son projet politique : de quoi parle-t-on lorsque nous parlons d'éducation populaire ? Quelles en sont les finalités politiques ?

Considérés comme étant un objet carrefour (Lebon, 2020), les domaines d'exploration de l'éducation populaire peuvent être multiples (sociologie, sciences de l'éducation, sciences politiques, histoire, politiques culturelles, etc.) et ses domaines d'application demeurent particulièrement larges (jeunesse, citoyenneté, culture, scolarité, loisirs, formation, emploi, etc.). Cette multitude de champs confère ainsi une caractéristique propre à l'éducation populaire : la diversité de statuts et de fonctions des acteurs et actrices qui la composent (salarié·e·s, bénévoles, cadres, élu·e·s, mis·e·s à disposition de la fonction publique, etc.) organisé·e·s traditionnellement autour d'un fort engagement associatif et/ou militant (Besse De Lescure, Porte, 2016).

Interroger les pratiques pédagogiques de l'éducation populaire d'hier et d'aujourd'hui, c'est s'intéresser à l'un des principes forts de cette notion, à savoir : le lien entre la complexité de son/ses projet/s politique/s et la diversité de ses actes éducatifs quotidiens.

Historiquement, l'éducation populaire a nourri et construit sa réflexion pédagogique ainsi que sa méthodologie d'intervention à partir des travaux des pédagogues novateurs de la première

moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Élise et Célestin Freinet, Roger Cousinet, Fernand Oury, etc.) créant ainsi des liens étroits entre éducation nouvelle, pédagogie sociale et éducation populaire avec par exemple la création des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) en 1937 ou encore les Francs et Franches Camarades (FRANCAS) en 1944. Les techniques d'éducation populaire entendent également remettre en cause le rapport hiérarchique, vertical, entre enseignant et enseigné, entre « sachant » et ignorant (Rancière, 1987), pour y substituer des rapports de coopération et des situations d'éducation mutuelle. (Vennin, 2017).

En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, le travail d'éducation populaire semble principalement caractérisé par les pratiques dites socioculturelles (Maurel, 2010), par l'organisation des loisirs en direction de l'enfance et de la jeunesse et par la « relative » complémentarité éducative avec celle de l'instruction académique. Or son projet politique initial qui s'inscrivait dans une volonté émancipatrice affichée (Bonneton, 2016) et d'éducation politique du citoyen, s'est vu vidé avec le temps de sa « substance », sociale, citoyenne et éducative (Poujol, 2000) au profit d'une instrumentalisation croissante par les pouvoirs publics dans une perspective purement occupationnelle et libérale (Lebon, De Lescure, 2016). Cette atténuation du « politique » pourrait-elle être une conséquence de l'institutionnalisation de l'éducation populaire (Morvan, 2011) par l'État et les collectivités locales au profit d'un ordre économique et politique ? En favorisant l'ouverture du secteur de l'éducation aux mécanismes des marchés publics et donc à la concurrence, la notion même de « commun » (Dardot, Laval, 2015) n'est-elle pas soumise à une « neutralisation » des aspirations politiques démocratiques ?

L'un des dénominateurs communs à l'ensemble des pratiques d'éducation populaire pourrait être l'attachement à des pratiques pédagogiques spécifiques, comme les méthodes dites « actives », « participatives » ou encore issues de l'éducation nouvelle. Mais comment l'éducation populaire actuelle réinterprète-t-elle cet héritage ? De quelles manières peut-on analyser et définir ces nouvelles pratiques pédagogiques ? A quel projet politique répondent-elles ? Y a-t-il encore un lien entre pédagogie et émancipation ? Ainsi, la proximité entre éducation populaire et pédagogies émancipatrices n'est-elle aujourd'hui plus une évidence tant « *le poids croissant des équipements socioculturels et la neutralisation idéologique qui les accompagne entraînent un déclin relatif de l'importance accordée à la pédagogie au profit d'une dimension plus gestionnaire* » (Besse, Chateigner, Ihaddadene, 2016). Il apparaît alors que le retour à la question éducative et pédagogique pourrait être centrale et déterminante pour tenter de renouer avec l'ambition politique initiale et retrouver le lien entre discours et pratiques, par exemple en réinterrogeant de nouveau le concept d'éducation intégrale (Depoil, 2022).

C'est dans cette perspective que la pédagogie peut être un levier de rupture avec les logiques de « dispositif » inspirées des politiques libérales, ou encore des logiques « d'équipement » héritées du socioculturel. Enfin, il est important de souligner ici l'apport de l'éducation populaire dans les dispositifs de formation (Besse, Chateigner, Ihaddadene, 2016) avec la création entre autres de nombreux outils qualifiés de « techniques d'éduc' pop' » (Brusadelli,

2021), comme par exemple des jeux « brise-glaces », débats « mouvants », « petits groupes / grands groupes », le « débat pétale », etc. Ces pratiques seront largement reprises et développées par certaines SCOOP d'éducation populaire politique, faisant ainsi de ces méthodes participatives leurs marques de fabrique (Brusadelli, 2021).

Les propositions pourront s'inscrire dans un des axes proposés :

1 > **L'histoire de l'éducation populaire comme laboratoire d'expériences, de réflexions et de pratiques** : Dans quelle mesure l'histoire de l'éducation populaire peut-elle être envisagée comme laboratoire d'expériences, de réflexions et de pratiques, entre pédagogie traditionnelle et forme scolaire ? Quelle la place du projet pédagogique dans les ACM ? L'alternatif par rapport à la forme scolaire n'est-il qu'une vue de l'esprit, et si tel n'est pas le cas, comment se manifeste cette pédagogie autonomisée ? Comment penser les continuités, la captation d'héritages comme autant de perspectives d'innovation en pédagogie ?

2 > **Structuration du monde associatif et transformation des cadres des pratiques** : Dans quelle mesure la bureaucratisation des structures encadrant les pratiques d'éducation populaire concourent à en transformer la teneur ? Les SCOP, les modèles inscrits dans l'économie sociale et solidaire, les tiers-lieux, etc. permettent-ils de renouveler les pratiques professionnelles et les gestes pédagogiques ? Dans quelle mesure ces dernières sont des espaces de résistance ou au contraire de reproduction des formes de rationalité néolibérale, incluant pratiques managériales, pédagogie par projet, travail gratuit ?

3 > **Les pédagogies « radicales » et l'éducation populaire politique** ? Quelles sont les actualités de la critique pédagogique dans la vulgate la plus radicale ? Quels en sont les effets ? Quels sont les contenus des formations se revendiquant explicitement de la conscientisation politique ? Quels nouveaux combats ou paradigmes (l'intersectionnalité par exemple), nouveaux espaces d'intervention et nouveaux outils sont déployés par les pédagogues et les praticiens ?

4 > **L'éducation populaire et l'éducation intégrale : des histoires croisées** ? Quels liens entre éducation populaire et éducation intégrale ? Quelles sont les pratiques actuelles et les enjeux de demain pour une éducation populaire favorisant un développement intellectuel, physique, affectif et émancipateur ? L'éducation populaire est-elle de fait intégrale ? La segmentation de l'éducation populaire constitue-elle la limite d'une approche globale ? La pédagogie sociale est-elle intégrale ? La réactivation de l'héritage de l'éducation intégrale dans le monde de l'éducation populaire peut-elle apparaître comme une réponse face aux logiques néolibérales ?

5 > **L'histoire de l'éducation populaire et son patrimoine, objet de construction et de transmission**. Quel est la présence du passé dans le présent de l'éducation populaire ? Quels sont les rôles des recherches universitaires et des transmissions militantes dans cette histoire et cette actualité de l'éducation populaire ? Comment faire connaître les lieux de mémoires, d'archives, et de transmissions de l'éducation populaire ? Quelle est la part de l'appropriation du passé dans l'actualité et l'avenir des mouvements de l'éducation populaire ?

## Références bibliographiques indicatives

- Besse, L., Chateigner, F., & Ihaddadene, F. (2016). L'éducation populaire. *Savoirs*, 3(42), 11-49.
- Besse, L., de Lescure, E., & Porte, E. (coord.). (2021). *La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation*. INJEP. Notes et Rapports/Rapport d'étude.
- Bock, C. (2022). Les formations d'animateurs socioculturels : entre professionnalisation et marchandisation. Dans L. Greffier (dir.), *Animation socioculturelle professionnelle : Acteurs et enjeux contemporains, pour quelles perspectives ?* Carrières Sociales Éditions.
- Brusadelli, N. (2021). *L'éducation populaire en pratiques*. Dans L. Besse, E. de Lescure & E. Porte (coord.), *La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation* (pp. 103-118). INJEP. Notes et Rapports/Rapport d'étude.
- Dardot, P., & Laval, C. (2015). *Commun: Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. La Découverte.
- De Cock, L., & Pereira, I. (2018). *Les pédagogies critiques*. Édition ANGONE.
- Laine, T. (1973). L'Agir. *Vers l'Education Nouvelle*, (276 et 277), 5-13 et 17-25.
- de Lepiney, A. (2021), *Organisons-nous !* Éditions Hors d'Atteinte.
- Depoil, M., Groeninger, F., Patry, D., & Wagnon, S. (2022). *L'éducation intégrale, pour une émancipation individuelle et collective*. ACL.
- Lebon, F. (2020). *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*. Champs Social Éditions.
- Lebon, F., & de Lescure, E., (dirs.). (2016). *L'éducation populaire au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle*. Édition du croquant.
- Maurel, C. (2010). *Éducation populaire et puissance d'agir : les processus culturels de l'émancipation*. L'harmattan.
- Meirieu, P. (2007). *Pédagogie : le devoir de résister*. ESF Éditeur.
- Morvan, A. (2011). *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche action en Bretagne*. [Thèse de doctorat. Université de Paris 8].

Ott, L. (2011). *Pédagogie sociale : une pédagogie pour tous les éducateurs*. Chronique sociale.

Poujol G., (dir.). (2000). *Éducation populaire : le tournant des années 70*. L'Harmattan.

Tétard, F. (2007). Vous avez dit éducation populaire ? Itinéraire chronologique. *Agora débats/jeunesse*, (44).

Vennin, L. (2017). Historiciser les pratiques pédagogiques d'éducation populaire. *Agora débats/jeunesses*, (76), 65-78.

Vennin, L. (2022). *Administrer l'émancipation. Socio-histoire de l'éducation populaire en France (1944-1985)*. [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

### **Comité scientifique provisoire du colloque :**

Laurent Besse / Université de Tours - CeTHIS

Nicolas Brusadelli / Université d'Amiens - CURAPP

Jean Charles Buttier / Université de Genève - IUFE

Jérôme Camus / Université de Tours - CITERES

Frédéric Chateigner / Université de Tours - CITERES

Nicolas Divert / Université Lyon 2 - ECP

Mathieu Depoil / Université de Montpellier - LIRDEF

Fabien Groeninger / Université de Montpellier - LIRDEF

Laurent Gutierrez / Université Paris-Nanterre - CREF

Florence Ihaddadene / Université Paris Nanterre - IDHES

Francis Lebon / Université Paris Descartes - CERLIS

Hugues Lenoir / Université de Paris-Nanterre

Emmanuel de Lescure / Université Paris Descartes - CERLIS

Jean Noël Luc / Président du CS du Pajep

Philippe Meirieu / Université Lyon 2

Nicolas Palluau / Laboratoire Mesopolhis UMR 7064 Aix-Marseille université

Delphine Patry / Université de Rouen - CIRNEF

Irène Pereira / Université de Rouen Normandie - CIRNEF

Philippe Poirrier / Université de Bourgogne - LIR3S

Emmanuel Porte / INJEP

Xavier Riondet / Université Rennes 2 - CREAD EA3875

Clothilde Roullier / Archives Nationales

Agnès Sandras / BIUS Paris Cité

Antoine Savoye / Université Paris 8 - CIRCEFT

Léo Vennin / Université de Grenoble - PACTE

Sylvain Wagnon / Université de Montpellier - LIRDEF

**Comité d'organisation provisoire :**

Mathieu Depoil, Fabien Groeninger, Léo Vennin & Sylvain Wagnon

**Indications pratiques :**

Les propositions sont attendues au plus tard le **1er décembre 2023**, à transmettre conjointement à Mathieu Depoil ([mathieu.depoil@etu.univ-montp3.fr](mailto:mathieu.depoil@etu.univ-montp3.fr)) et Léo Vennin ([leo.vennin@iepg.fr](mailto:leo.vennin@iepg.fr))

Notification d'acceptation le 15 janvier 2024.

**Il est a noter que les contributions de cette journée pourront faire l'objet d'une publication écrite dans un numéro prévu de la revue Trema pour fin 2024.**

**Chaque proposition devra comporter les éléments suivants :**

- Nom, prénom, statut et institution de rattachement
- Titre de la communication et axe dans lequel la proposition s'inscrit
- Résumé de la proposition de 5000 signes maximum
- Présentation de la méthodologie choisie et des sources mobilisées (archives, entretiens, enquêtes, publications etc.)
- 3 à 5 références bibliographiques